

Automne 2023 **Responsable :**

Célia Forget

OBJECTIFS

1. Initier les étudiant.e.s à un travail de terrain et à l'enquête orale;
2. Mettre à contribution les connaissances et savoir-faire acquis tout au long de leur baccalauréat en sciences historiques;
3. Développer de nouvelles compétences en s'initiant à d'autres méthodologies de recherche;
4. Apprendre à multiplier les sources dans l'étude d'un sujet de recherche;
5. Développer une réflexion critique sur les apports et limites des différentes méthodologies de recherche en sciences historiques;
6. Élaborer un travail de recherche original, tant par son approche, son sujet que sa restitution

CONTENU

Ce cours-atelier propose une initiation à d'autres méthodologies des sciences historiques, principalement le terrain de recherche et l'enquête orale, dans le cadre d'un projet de recherche à réaliser au sein des quartiers centraux de la ville de Québec, tout particulièrement Saint-Roch et Saint-Sauveur. Les étudiant.e.s auront à travailler sur la vie nocturne dans ces quartiers, à travers une thématique de leur choix, comme par exemple l'itinérance, l'éclairage, la scène artistique, les métiers de nuit, les commerces, les pratiques de loisirs/consommation, les transports, les organismes communautaires. Toutes les connaissances acquises au cours de leurs études au sein du Département des sciences historiques seront mises à contribution pour réaliser une étude sur le sujet choisi, en intégrant une entrevue à faire avec des acteurs ou actrices du quartier, et éventuellement d'autres outils méthodologiques (observation, photographie, vidéo, son, etc.). Les étudiant.e.s seront ainsi amenés à réfléchir aux avantages et inconvénients d'un travail multidisciplinaire.

Ce cours-atelier s'adresse autant aux étudiant.e.s qui vont se retrouver sur le marché du travail à la fin de leur baccalauréat qu'à celles et ceux qui souhaitent poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

FONCTIONNEMENT

Ce cours-atelier sera composé de séances magistrales, d'ateliers en groupe, de travaux pratiques, de séances sur le terrain et de rencontres individuelles. Les premières séances, en classe, permettront aux étudiant.e.s de se familiariser à d'autres méthodologies de recherche et d'échanger autour de travaux de recherches réalisés dans des perspectives multidisciplinaires. Des séances sur le terrain permettront aux étudiant.e.s d'élaborer leur sujet de recherche *in situ*. Les ateliers et travaux pratiques varieront d'une séance à l'autre pour permettre un accompagnement, autant par l'enseignante que par les pairs, dans les différentes étapes du projet de recherche. Les dernières séances permettront de présenter les

résultats des différents projets de recherche et de partager collectivement les réflexions critiques liées à cet exercice.

ÉVALUATION

L'évaluation se décline en plusieurs étapes réparties comme suit :

- Présentation de l'avancement du projet de recherche faite en classe (15%)
- Réalisation d'un ou plusieurs entretien(s) avec des personnes ressources en lien avec le sujet choisi (préparation, réalisation, analyse) (30%)
- Participation active en classe et commentaires en classe (15%)
- Travail final à remettre dans lequel les résultats du projet seront exposés et dans lequel une réflexion critique sur l'expérience sera demandée (40%)

Le support du travail final pourra varier selon chacun.e : travail écrit, capsule vidéo, balado, article scientifique, etc.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie détaillée sera disponible en début de session sur le portail du cours, ainsi que les références aux lectures communes pour ce cours.

ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur « Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) » doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'informations, voir la Procédure de mise en application des accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca>.